# **BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE**

# **BASSIN ARTOIS - PICARDIE**

# Bilan de l'année hydrologique : septembre 2024 - août 2025

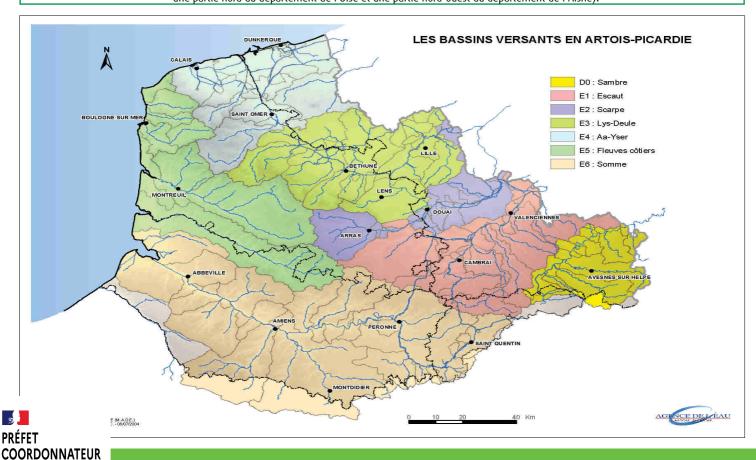


La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Hauts-de-France produit chaque mois un Bulletin de Situation Hydrologique (BSH) qui présente l'évolution des **ressources en eau** du **bassin Artois-Picardie** et décrit la **situation quantitative** des milieux aquatiques : pluies, niveau des nappes souterraines et débits des cours d'eau.

Les Bulletins de Situation Hydrologique du bassin Artois-Picardie sont accessibles à cette adresse : https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Bulletins-de-situation-hydrologique-du-Bassin-Artois-Picardie-2025

Le présent bulletin fournit un bilan synthétique de l'année hydrologique écoulée, du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2025, concernant l'évolution quantitative des ressources en eau du bassin ainsi que les faits marquants qui se sont produits sur le territoire.

Carte du Bassin Artois-Picardie avec les différents bassins versants des eaux superficielles (Bassin Artois-Picardie : départements du Nord et du Pas-de-Calais, la quasi-totalité du département de la Somme, une partie nord du département de l'Oise et une partie nord-ouest du département de l'Aisne).



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Hauts-de-France

**DU BASSIN** 

**ARTOIS-PICARDIE** 

#### **SOMMAIRE**

Situation hydrologique du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2025

#### P 3 - Précipitations

Bilan annuel du cumul des précipitations et son rapport à la normale.

(Données provenant de Météo France)



#### P 8 - Nappes d'eau souterraine

Bilan annuel des niveaux piézométriques des nappes souterraines.

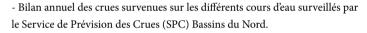
(Données provenant du Bureau de Recherches Géologiques et Minières - BRGM)



#### P 10 - Eaux superficielles

- Bilan annuel du débit des cours d'eau.

(Données provenant de la DREAL Hauts-de-France)



(Données provenant de la DREAL Hauts-de-France)

- Bilan annuel de la sécheresse.

P 24 - Étiages

(Données provenant de la DREAL Hauts-de-France)

Bilan annuel de l'observatoire des étiages.









# **PRÉCIPITATIONS**



L'eau est présente dans l'atmosphère et les précipitations alimentent le cycle de l'eau. Le bassin Artois-Picardie bénéficie d'une pluviométrie moyenne de 700 mm par an, avec des disparités locales : l'arrière-pays du Boulonnais puis l'Avesnois sont les secteurs habituellement les plus arrosés. Cette pluviométrie est assez bien répartie tout au long de l'année mais légèrement inférieure à la moyenne nationale.

Sur le bassin Artois-Picardie, l'établissement Météo France dispose de 80 stations pluviométriques. À l'aide des relevés de ces stations, il réalise chaque mois des cartes représentant les cumuls de précipitations (pluie et pluie efficace), l'humidité des sols et des compa-

raisons par rapport à des moyennes réalisées sur plusieurs années.

Chaque mois, le BSH analyse les données de quatre stations :

- Radinghem pour le nord-ouest du bassin
- Lille-Lesquin pour le nord-est du bassin
- Abbeville pour le sud-ouest du bassin
- Saint-Hilaire-sur-Helpe pour le sud-est du bassin

Sources et contacts:

Météo France

BP7 - 18 rue Elisée Reclus 59651 VILLENEUVE D'ASCO

Tél: 03 20 67 66 00

Pour en savoir plus: http://meteofrance.com/



#### Zoom : Pluviomètre

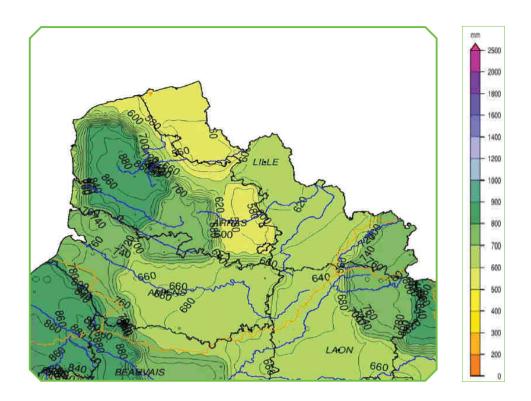
Le pluviomètre est un instrument météorologique destiné à mesurer la quantité de précipitations tombée pendant un intervalle de temps donné en un endroit.

1 mm de pluie dans le pluviomètre correspond à 1 litre d'eau reçue par une surface au sol de 1 m<sup>2</sup>.



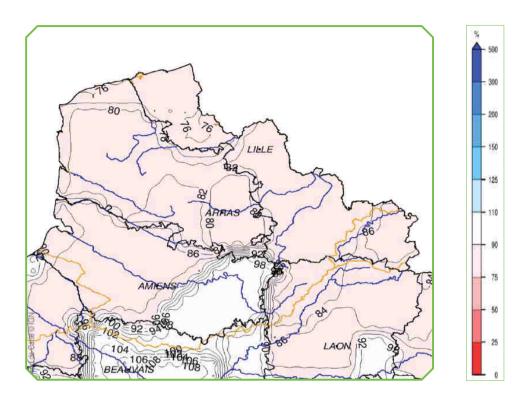
(Données provenant de l'Office Français pour la Biodiversité - OFB)

# Cumul de précipitations totales de septembre 2024 à août 2025



Durant cette année hydrologique (de septembre 2024 à août 2025), on retrouve le schéma classique de répartition des précipitations sur le bassin Artois-Picardie, avec un maximum de 880 mm sur le Boulonnais et autour de 760 mm sur les hauteurs de l'Avesnois et la Baie de Somme. Du Calaisis à la plaine des Flandres, ainsi que sur l'Arrageois, les cumuls sont les moins élevés, avec 580 mm sur la période. De l'Amiénois à la métropole lilloise, les cumuls sont un peu plus importants, compris entre 620 et 660 mm.

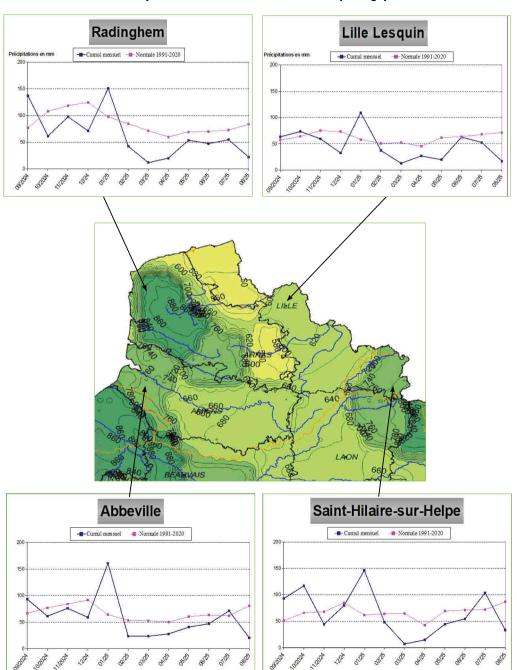
# Rapport à la normale 1991-2020 du cumul de précipitations de septembre 2024 à août 2025



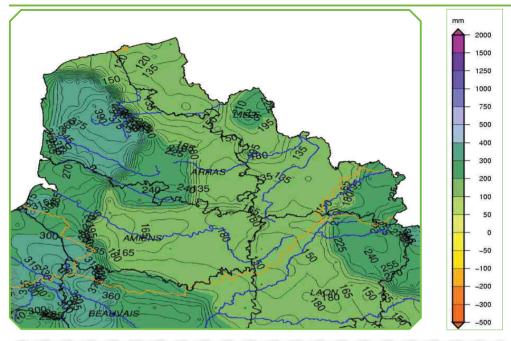
En termes de comparaison à la normale 1991-2020, il n'y a que sur le Santerre où le cumul de précipitation est conforme à la normale. Ailleurs, le déficit est voisin de -20 %. Cette saison hydrologique est donc légèrement déficitaire sur le bassin. Dans le détail, sur ces douze mois, sept sont déficitaires (novembre, décembre, de février à mai et août), avec un minimum en mars : le cumul des précipitations représente à peine 20 % de la normale 1991-2020 pour ce même mois. A contrario, sur les quatre mois qu'on peut qualifier d'excédentaires (septembre, octobre, janvier et juillet), l'excédent atteint près de 95 % en janvier, soit près de deux fois la normale. En juillet, des épisodes orageux apportent très localement d'importants cumuls de pluie en quelques heures sur l'Avesnois et la Thiérache (74 mm en 2 h à Maretz (59) le 23 juillet 2025).

# Cumul des précipitations de septembre 2024 à août 2025

#### Zoom sur les 4 stations analysées dans les Bulletins de Situation Hydrologique mensuels



# Cumul des pluies efficaces de septembre 2024 à août 2025



En ce qui concerne les pluies efficaces, on retrouve assez logiquement la même répartition que pour les précipitations totales, avec un maximum de 390 mm sur le Boulonnais, 315 mm dans le Vimeu, et un minimum autour de 120 mm en Flandre maritime. En termes de rapport à normale 1991-2020, le Santerre est le seul à présenter un excédent de l'ordre de 8 %. Ailleurs, le déficit s'échelonne entre -10 et -15 % autour de la Baie de Somme et de la Métropole lilloise, et plutôt -30 à -40 % sur le reste du territoire.

#### Zoom sur la pluie efficace / recharge des nappes

Les nappes souterraines sont principalement alimentées par les précipitations. Les eaux de pluie s'infiltrent dans le sol, puis dans le sous-sol pour constituer un aquifère (couche de roches perméables et saturées en eau), aussi appelé nappe phréatique. Les eaux de pluie s'infiltrent plus ou moins lentement suivant les sols et roches traversés (taille des pores, réseau de fissures, etc).

Cependant, l'intégralité de l'eau pluviale ne rejoint pas la nappe phréatique. En effet, une part de l'eau pluviale ruisselle (et ira rejoindre les rivières) ; une autre part est retenue et stockée par le sol (eau de rétention) ; une dernière part s'évapore directement ou par l'intermédiaire de la végétation (évapotranspiration). Ainsi, en France, près des 2/3 des pluies repartent vers l'atmosphère par le biais de l'évapo-transpiration. Seule une fraction de la pluie atteint réellement la nappe, on parle alors de « **pluie** 

La recharge des nappes s'opère lorsque le sol reçoit plus d'eau de pluie qu'il ne peut en retenir (dépassement de la capacité de rétention du sol), l'eau s'écoule alors par gravité vers les nappes. La recharge se concentre sur la période hivernale, en particulier en décembre et janvier, période durant laquelle le faible couvert végétal favorise l'infiltration et où les pluies sont plus abondantes.



# NAPPES D'FAU SOUTERRAINE

Le bassin Artois-Picardie bénéficie d'une grande richesse en eaux souterraines grâce à sa forte composante sédimentaire (présence de sable, craie et calcaire).

La nappe de la craie, située entre quelques mètres et plusieurs dizaines de mètres de profondeur, est la plus importante, tant par sa superficie (équivalente à 80 % de celle du bassin Artois-Picardie, voir la cartographie du sous-sol page 9) que par les volumes d'eau qu'elle contient.

Dans la nappe de la craie, la réserve en eau est considérée comme très importante du fait de sa grande capacité de renouvellement. Cette dernière dépend principalement de la pluviométrie, de l'évapo-transpiration et de la capacité des sols superficiels à laisser l'eau s'infiltrer vers le sous-sol.

La nappe de la craie constitue la principale ressource pour l'alimentation en eau potable, mais aussi pour les forages agricoles, etc.

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) possède 75 piézomètres sur le territoire du bassin Artois-Picardie. La profondeur de la nappe y est relevée tous les jours puis transmise deux fois par mois sur internet: www.ades.eaufrance.fr

Chaque mois, le Bulletin de Situation Hydrologique analyse les données de 15 de ces piézomètres dont 8 sont repris graphiquement pour suivre l'évolution de leur niveau (voir leur localisation page 9).

Le niveau des nappes est caractérisé par l'Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS), qui varie entre +3 (extrêmement haut) et -3 (extrêmement bas) et est réparti en 7 classes (très haut, haut, modérément haut, autour de la moyenne, modérément bas, bas, très bas).



Le piézomètre est un dispositif construit par l'homme (puits, forage, gravière, etc) ou un point naturel (source, grotte, etc) qui permet de mesurer le niveau d'une nappe.

Une nappe souterraine se caractérise par son niveau supérieur, appelé niveau piézométrique.



#### Sources et contacts:

Bureau de Recherches Géologiques et Minières

Marc Parmentier

Arteparc Bâtiment A 2 rue des Peupliers BP 10406 59814 LESOUIN

Tel: 03 20 19 15 40

#### Pour en savoir plus:

http://www.brgm.fr

http://www.eau-artois-picardie.fr

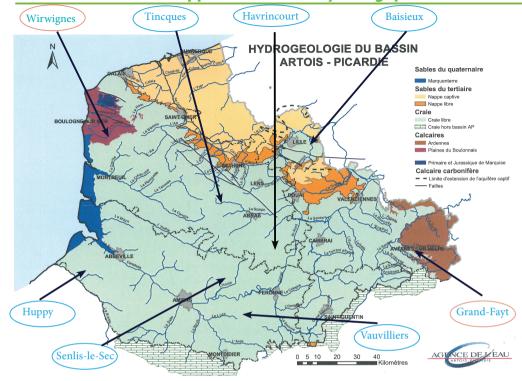
http://www.ades.eaufrance.fr

http://www.eaufrance.fr

http://infoterre.brgm.fr



# Bilan du niveau des nappes sur l'année hydrologique



En septembre 2024, au début de l'année hydrologique 2024-2025, la vidange des eaux souterraines, débutée en avril 2024, se poursuit sur le bassin Artois-Picardie. Les niveaux piézométriques mesurés sur les 15 stations suivies sont tous supérieurs à la moyenne d'un mois de septembre.

Dès le mois d'octobre, la recharge des nappes s'amorce sur la moitié des piézomètres du territoire. Elle va s'amplifier au cours des mois suivants et sera effective sur la totalité du bassin au mois de janvier 2025. Les niveaux restent très majoritairement au-dessus des normales pendant cette période.

Au mois de mars, on observe déjà 6/15 piézomètres en baisse puis 13/15 en avril avec l'apparition ce mois-ci de niveaux « bas » et « modérément bas » sur 3 piézomètres pour la première fois de la saison. La vidange des nappes se poursuit alors jusqu'à la fin de l'année hydrologique (août 2025) sur la totalité des stations surveillées, avec des niveaux contrastés par rapport à la moyenne (6/15 autour de la moyenne, 5/15 plus bas et 4/15 plus hauts que la moyenne).



# **EAUX SUPERFICIELLES**

Le réseau hydrographique du bassin Artois-Picardie est séparé en deux parties distinctes du fait de la ligne de partage des eaux entre la Manche et la mer du Nord : d'un côté les bassins de l'ouest (Somme, Authie, Canche et autres fleuves côtiers), de l'autre les bassins de l'est s'écoulant vers la Belgique (Sambre, Escaut, Scarpe, Deûle, Lys et Yser) et vers la mer du Nord (Aa).

Sur le bassin Artois-Picardie, la DREAL Hauts-de-France dispose de 82 stations hydrométriques permettant de connaître les débits des cours d'eau. Pour la réalisation du Bulletin de Situation Hydrologique mensuel, 26 stations ont été sélectionnées afin de suivre le comportement de chaque bassin versant (détail des stations page suivante). De plus, chaque mois, cinq stations (localisation page 11) sont étudiées sous forme de graphiques afin de comparer leur débit moyen mensuel aux normales humides et sèches du mois, mais aussi par rapport à l'année 1976 (année de référence concernant la sécheresse pour le bassin), ainsi qu'aux deux années précédentes.

#### Ces stations sont :

- Abbeville sur la Somme pour la Picardie
- Brimeux sur la Canche pour les fleuves côtiers
- Wirwignes sur la Liane pour les fleuves côtiers du nord du bassin
- Delettes sur la Lys pour l'Artois
- Etroeungt sur l'Helpe Mineure pour l'Avesnois



#### Sources et contacts:

DREAL Hauts-de-France Bassin Artois-Picardie

Mélisande Van Belleghem Clarisse Ingouackas

44 rue de Tournai CS 40259 59019 LILLE cedex

Tél: 03 20 13 65 47 Tél: 03 20 13 48 50

#### Pour en savoir plus:

ttp://www.hauts-de-france.develop pement-durable.gouv.fr

http://www.eaufrance.fr

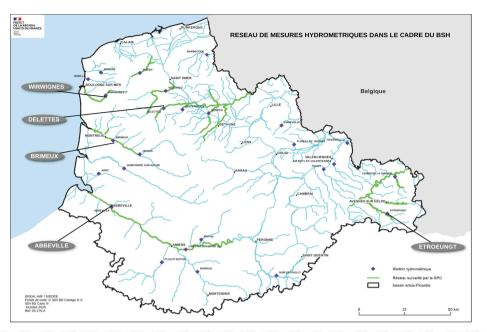
http://www.vigicrues.gouv.fr

# Zoom: Station hydrométrique

La majorité des stations hydrométriques de la DREAL sont des installations mises en place sur les cours d'eau qui enregistrent la hauteur d'eau. Le débit est ensuite calculé à partir d'une relation liant le débit (mesuré par les hydromètres de la DREAL) à la hauteur d'eau : la courbe de tarage. Cette relation est propre à chaque site de mesure et peut varier dans le temps, en particulier suite à une crue si celle-ci a creusé ou déposé du sédiment dans le lit du cours d'eau.



# Carte des stations hydrométriques du bassin



Dans chaque Bulletin de Situation Hydrologique mensuel, l'étude de la quantité des eaux superficielles est réalisée en sélectionnant au moins une station par Bassin Versant (BV) :

- BV de la Somme : Stations d'Abbeville, Lamotte-Brebière et Ham sur la

Somme, station de Plachy-Buyon sur la Selle, station de

Moreuil sur l'Avre et station de Bonnay sur l'Ancre

- BV de la Maye: Station d'Arry

Station de Dompierre-sur-Authie - BV de l'Authie :

- BV de la Canche : Stations de Brimeux sur la Canche et Hesdin sur la

Ternoise

- BV des fleuves côtiers : Stations de Wirwignes sur la Liane, Wimille sur le

Wimereux et Rinxent sur la Slack

Station de Guémy (Tournehem-sur-la-Hem) - BV de la Hem:

- BV de l'Yser: Station de Bambecque - BV de l'Aa: Station de Wizernes

Stations de Delettes sur la Lys et Witternesse sur la Laquette - BV de la Lys:

- BV de la Clarence: Station de Robecq - BV de la Marque : Station d'Ennevelin

Septembre 2024 - Août 2025

- BV de la Scarpe: Station de Flines-lez-Râches sur le Courant de Coutiches Stations d'Aulnoy-lez-Valenciennes sur la Rhonelle, Thiant - BV de l'Escaut :

sur l'Ecaillon et Thivencelle sur l'Hogneau

- BV de la Sambre : Stations de Ferrière-la-Grande sur la Solre et Etroeungt

sur l'Helpe Mineure

# Bilan des eaux superficielles sur l'année hydrologique

Au début de l'année hydrologique 2024-2025, en septembre 2024, les débits moyens mensuels des 26 stations suivies dans le cadre du Bulletin de Situation Hydrologique se situent soit dans les normales de saison (11/26 stations), soit au-dessus (15/26), avec une majorité de stations excédentaires au nord du bassin.

En octobre 2024, la tempête Kirk balaye le sud est du bassin et fait ainsi remonter fortement les débits moyens sur ce secteur.

Puis le calme s'installe sur le bassin et les débits moyens journaliers se stabilisent dans les normales de saison jusque fin décembre.

En janvier 2025, les pluies fortement excédentaires sur l'ensemble du bassin font repartir les débits moyens à la hausse. L'ensemble des tronçons surveillés fera d'ailleurs l'objet d'au moins une vigilance jaune au cours du mois et même orange pour la Somme. Le bassin de la Somme et le secteur de l'Avesnois seront les secteurs les plus excédentaires durant cette période.

À partir de février 2025, et jusqu'à la fin de l'année hydrologique, les débits moyens mensuels sont en baisse sur le territoire et se situent d'abord principalement dans les normales de saison, puis on voit apparaître, dès le mois de mars, des stations déficitaires, avec des niveaux très inférieurs aux normales (en dessous des valeurs de décennales sèches) au nord-ouest et sud est du bassin. On observe une exception à cette dynamique générale : le bassin de la Somme. En effet, malgré un déficit pluviométrique marqué en février et mars 2025, le cours d'eau, soutenu par de très hauts niveaux de nappes, montrera une très lente décrue et gardera des niveaux très hauts jusque fin mars.

À la fin de l'année hydrologique, en août 2025, l'ensemble des débits moyens des stations surveillées est en baisse sur le bassin et leurs niveaux se situent dans les normales de saison pour 11/25 stations (la station de Moreuil sur l'Avre n'est temporairement plus disponible depuis juin 2025 suite à des travaux de continuité écologique) et en dessous pour les 14 autres, dont 8 sous les valeurs de quinquennale sèche et 6 sous celles de décennale sèche.

#### Zoom sur les eaux souterraines et les eaux superficielles

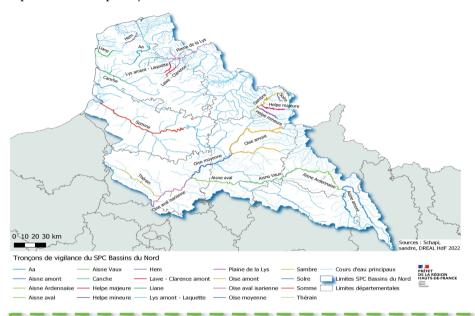
La superposition des bassins versants hydrographiques (eaux superficielles) et hydrogéologiques (eaux souterraines) témoigne d'une communication étroite entre l'ensemble des cours d'eau de l'Artois et la nappe de la craie : les

Ainsi, par exemple, les eaux souterraines participent à 80 % du débit de l'Authie et de la Canche et à 70 % de celui de la Lys et de l'Aa.

Selon les saisons, les échanges entre la rivière ét la nappe s'inversent. En période de basses eaux de la rivière, son débit est soutenu par le drainage de la nappe. Mais, lors des séquences pluvieuses, la tendance s'inverse et les hautes eaux de la rivière rechargent la nappe.

#### Service de Prévision des Crues

Parmi les vingt tronçons de cours d'eau surveillés par le Service de Prévision des Crues (SPC) Bassins du Nord de la DREAL Hauts-de-France, douze troncons du bassin Artois-Picardie sont surveillés: Liane, Hem, Aa, Canche, Lys amont-Laquette, Lawe-Clarence amont, Plaine de la Lys, Helpe Mineure, Helpe Majeure, Solre, Sambre et Somme.



La vigilance « crues » a pour objectif de prévenir les autorités et le public qu'il existe un risque de crues dans les 24 heures à venir, plus ou moins important selon la couleur de vigilance (jaune, orange ou rouge). Elle est complémentaire à la vigilance météorologique mise en place par Météo-France.

Les 2 vigilances (crues et météorologique) permettent aux autorités locales, notamment les préfets et les maires, ainsi qu'au public, de se mettre en situation de réagir de manière appropriée si le danger se précise, et d'appréhender les alertes et la situation dans les meilleures conditions.

Chaque jour, deux bulletins nominaux sont rédigés par le SPC Bassins du Nord et publiés par le Service Central Vigicrues (SCV) à 10 h et 16 h sur le site www.vigicrues.gouv.fr . Le Règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'Information sur les Crues (RIC) du SPC Bassins du Nord précise que des mises à jour additionnelles peuvent avoir lieu en dehors de ces horaires si nécessaire et que les prévisions graphiques, elles, sont mises à jour autant que de besoin.

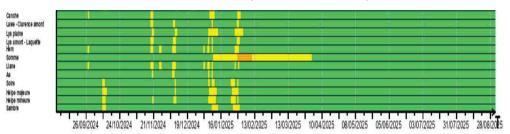
Au cours de la saison hydrologique 2024-2025, 730 bulletins nominaux (10 h et 16 h) ont été publiés, complétés par 49 bulletins d'actualisation lors des crues.

# Bilan des crues sur l'année hydrologique

(de septembre 2024 à août 2025)

Le graphique ci-dessous décline les épisodes de vigilance crues pour chaque tronçon de vigilance au pas de temps hebdomadaire (du jeudi au jeudi).

> Publication dans la période : septembre 2024 - août 2025 SPC Bassins du Nord (territoire Artois-Picardie)



Le niveau de vigilance maximum sur le territoire Artois-Picardie a donc été le jaune pendant 125 jours, l'orange pendant 13 jours au cours de cette année hydrologique. Le niveau de vigilance rouge n'a jamais été atteint sur cette période, contrairement à l'année hydrologique précédente. Les épisodes de crues se sont concentrés principalement au mois d'octobre 2024 et au début de l'année 2025 (janvier et février).

Contrairement à la saison hydrologique 2023-2024 qui a été remarquable par l'intensité des phénomènes de crues et le passage en vigilance rouge de plusieurs tronçons en novembre 2023 et janvier 2024, la saison hydrologique 2024-2025 a été beaucoup plus calme avec moins d'épisodes de vigilance.

#### Zoom: Crue / Inondation

La crue correspond à la montée des eaux d'un cours d'eau, l'inondation correspond au phénomène qui peut en résulter : l'eau déborde et se répand sur les terrains alentours. Notons toutefois qu'il peut y avoir inondation sans présence de cours d'eau : infiltration de caves, ruissellement vers un point bas, submersion marine, etc.

Les crues sont des phénomènes naturels faisant partie intégrante du régime naturel des cours d'eau, où périodes sèches (étiage) et humides alternent.

Elles constituent le véritable moteur de la dynamique fluviale et sont indispensables à la « Vie » d'un cours d'eau, qu'elles façonnent (érosion, déplacement de matériaux).

- \* Elles ont un rôle régulateur : lors d'une crue, les eaux « s'étalent » dans la plaine alluviale, ralentissant ainsi le débit des cours d'eau, et peuvent par la suite contribuer à la recharge des nappes alluviales en s'infiltrant.
- \* Elles ont également un rôle épurateur et sont très importantes pour le fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Les apports de nutriments (matières organiques et minérales) générés par les crues, de l'amont vers l'aval (jusqu'aux zones marines), mais également dans les plaines inondables (lit majeur du cours d'eau), conditionnent la survie de nombreuses espèces aquatiques et marines.
- \* Les crues favorisent également la reproduction (en mettant en eau les frayères), le déplacement des différentes espèces aquatiques, en diversifiant les habitats naturels (zones humides, etc).
- \* Elles constituent un important vecteur d'échanges de nutriments et d'organismes, et conditionnent alors également certaines activités humaines comme la pêche et l'agriculture (fertilisation des sols).

# Analyse de quelques épisodes de crues de cette saison hvdrólogique 2024 - 2025

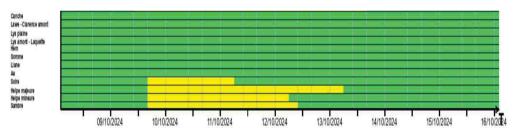
Le bilan hydrologique de la saison fait apparaître deux périodes significatives de crues avec des mises en vigilance jaune et orange crues sur : les cours d'eau de l'Avesnois après le passage de l'exouragan « Kirk » en octobre 2024, et ceux du bassin de la Somme en janvier/février 2025.

#### Focus sur les crues d'octobre 2024

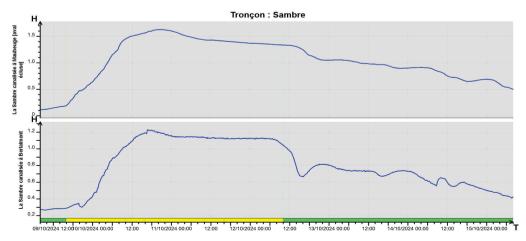
Les inondations d'octobre 2024 sont liées au passage de l'ex-ouragan KIRK sur la moitié nord de la France et les pays frontaliers. Les plus grosses crues ont eu lieu dans l'Oise et le nord du bassin parisien mais l'événement météorologique a également impacté les cours d'eau du bassin Artois-Picardie.

Entre le 9 et le 10 octobre, une onde pluvieuse très active a traversé le territoire, engendrant des cumuls de précipitation importants dans l'est des Hauts-de-France. Un régime d'averses a ensuite persisté jusqu'en fin de journée du 10 octobre. Ces intempéries ont engendré des crues sur plusieurs troncons entre le 10 et le 14 octobre.

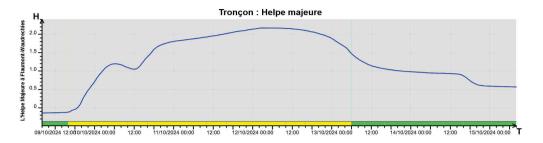
#### *Graphique de production de la vigilance crues du 8 au 15 octobre 2024 :*



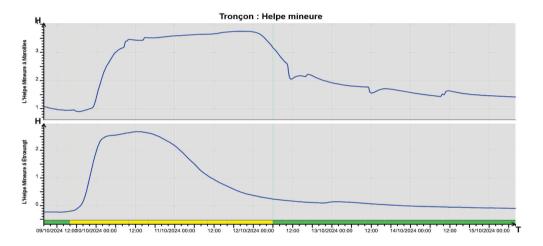
#### Graphiques des crues sur le troncon de la Sambre (stations de Maubeuge aval et de Berlaimont)



### Graphiques des crues sur le tronçon de l'Helpe majeure (station de Flaumont-Waudrechies)



### <u>Graphiques des crues sur le tronçon de l'Helpe mineure (stations de Maroilles et Etroeungt)</u>



### <u>Graphiques des crues sur le tronçon de la Solre (stations de Choisies et Ferrière-la-Grande)</u>



#### Bilan des crues

Tronçon	Station	Date	Hauteur max (m)	Débit max (m³/s				
	Ferrière la Grande	10/10/24 09:45	0,92	12,6				
Solre	Choisies	10/10/24 02:05	2,44	15				
Helpe majeure	Flaumont- Waudrechies	12/10/24 02:35	2,17	31				
200.40 (40)	Etroeungt	10/10/24 10:10	2,67	29,9				
Helpe mineure	Maroilles	11/10/24 17:50	3,75	26,8				
	Berlaimont	10/10/24 14:50	1,22	52,2				
Sambre	Maubeuge	10/10/24 19:05	1,63	Pas de débit à cette station				

### Impacts des inondations sur le terrain :

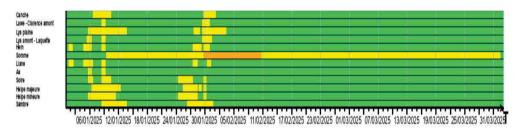
Les débordements n'ont occasionné aucun dommage important sur le territoire.

#### Focus sur les crues de janvier et février 2025

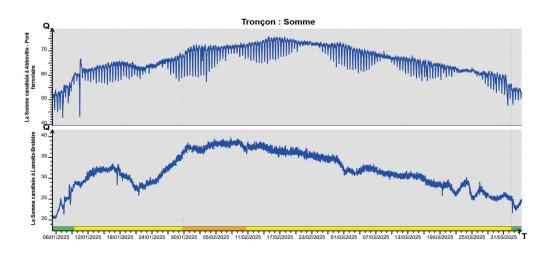
Au cours du mois de janvier 2025, plusieurs épisodes pluvieux se sont succédé sur le territoire des Bassins du Nord. Un premier épisode issu de la dépression « K » en début de mois a été suivi d'une relative accalmie et d'une reprise des fortes averses en fin de mois, liée à la dépression « GAROE ». Ces événements ont provoqué de nombreux débordements de cours d'eau, principalement dans le bassin de la Somme mais aussi dans les bassins limitrophes du Thérain, de l'Oise et de l'Aisne (hors Artois-Picardie).

La dynamique de crue de la Somme étant très lente et alimentée par la nappe, le tronçon est resté en vigilance jaune jusqu'au 31 mars, soit pendant plusieurs semaines après les épisodes pluvieux.

#### Graphiques de production de la vigilance crues lors de cet événement :



# <u>Graphiques des crues sur la Somme placée en vigilance Orange lors de cet événement (stations d'Abbeville et de Lamotte-Brebière)</u>



#### Bilan des crues

Tronçon	Station	Date (TU)	Débit max (m³/s)	Période de retour			
Somme	Lamotte – Brebière	08/02/25 (débit journalier)	38,5	20-50 ans			
	Abbeville	17/02/25 (débit journalier)	73,3	10-20 ans			

#### Impacts des inondations sur le terrain :

Lors de ce second épisode de crue, c'est le département de la Somme qui a été le plus impacté avec plus d'une vingtaine de routes partiellement ou totalement fermées, des habitations sinistrées et évacuées, un centre équestre inondé et une ligne SNCF impactée avec la submersion d'une partie de la voie. Trois communes du département ont été reconnues en état de catastrophe naturelle.

# Bilan de la sécheresse des eaux superficielles sur l'année hydrologique

Chaque département du bassin Artois-Picardie dispose d'un arrêté-cadre sécheresse qui définit un dispositif permettant d'anticiper et de gérer les situations d'étiage sévère ou de pénurie de la ressource en eau pouvant survenir lors d'épisodes de sécheresse climatique. Ces arrêtés-cadre permettent la mise en place d'arrêtés préfectoraux temporaires fixant les modalités de restriction ou d'interdiction des usages de l'eau, en fonction des données concernant les eaux souterraines et superficielles. Chaque quinzaine, le VCN3 (débit minimal enregistré sur 3 jours consécutifs sur la quinzaine considérée), concernant les eaux superficielles, pour 24 stations sélectionnées sur le bassin comme étant représentatives des différents bassins versants, est comparé aux valeurs de référence définies dans chaque arrêté-cadre sécheresse.

Au début de l'année hydrologique 2024-2025, seulement 4 stations sur le bassin étaient encore en situation de vigilance au titre de la sécheresse. Cette situation a pris fin dès septembre pour le département du Pas-de-Calais et en octobre pour les départements du Nord et de la Somme.

La période de sécheresse est ensuite revenue assez tôt dans l'année 2025, puisqu'on a pu observer, dès le mois de mars pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais, la mise en vigilance de 7/16 stations, dont deux avaient déjà franchi les seuils d'alerte (le Courant de Coutiche à Flines-les-Râches et la Slack à Rinxent) et une le seuil d'alerte renforcée (la Marque à Ennevelin). La situation pour ces deux départements s'est amplifiée au cours des mois qui ont suivi et a perduré jusqu'à la fin de l'année hydrologique avec, fin août 2025, encore 10 stations en situation de vigilance dont encore trois en alerte renforcée et une en situation de crise (la Hem à Guémy).

Pour le département de la Somme, la situation est plus favorable, avec une seule station sur 8 en état de vigilance de mars à août 2025 (la Maye à Arry).

Le bilan du suivi d'étiage sur l'ensemble du bassin est disponible sur la page suivante.

En 2025, plusieurs arrêtés réglementant les usages de l'eau ont été pris sur le bassin Artois-Picardie et sont toujours en cours, fin août, sur l'ensemble du bassin.

#### Zoom: Étiage

L'étiage correspond au niveau annuel le plus bas atteint par un cours d'eau en un point donné.

En cas d'étiage sévère, certains cours d'eau peuvent cesser de s'écouler, entraînant ainsi de nombreux problèmes écologiques. Les périodes de tarissement peuvent être causées par des sécheresses fortes et prolongées ou par un pompage excessif des eaux, par exemple pour l'irrigation.

#### Zoom : Continuité écologique

Le cours d'eau est un milieu vivant dans lequel des espèces aquatiques se déplacent constamment, pour se nourrir, se reproduire, etc. De plus, il transporte des matériaux qui modèlent son lit et constituent des lieux de reproduction.

La circulation des matériaux et des espèces aquatiques est souvent entravée par des obstacles. La continuité écologique est assurée lorsque circulent librement les sédiments et les espèces aquatiques. Pour de nombreux cours d'eau, la restauration de cette continuité écologique est indispensable pour atteindre le bon état des eaux.

Les informations fournies dans ce tableau ne sont représentatives que des eaux superficielles. Il ne s'agit que d'un paramètre parmi d'autres (dont eaux souterraines, météo, données ONDE) permettant au Comité Sécheresse de proposer différentes mesures aux préfets.

#### Bilan du suivi d'étiage pour l'année 2024 - 2025 sur le bassin Artois-Picardie

VCN3 des stations hydrométriques "référence sécheresse" des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme

					2024						2025																	
	Bassin Versant	Rivière	Station référence	Dpt		mbre	Octo		Nove		Déce		Janvier		Février		Mars		Av		Mai		juin		Juillet		Ao	
_					1-15	15-30	1-15	15-31	1-15	15-30	1-15	15-31	1-15	15-31	1-15	15-28	1-15	15-31	1-15	15-30	1-15	15-31	1-15	15-30	1-15	15-31	1-15	15-31
	Sambre	Helpe Mineure	Etroeungt	59	0,334	0,386	0,497	0,553	0,438	0,441	1,214	1,226	2,399	1,310	1,470	0,911	0,767	0,478	0,414	0,356	0,324	0,310	0,312	0,271	0,265	0,260	0,247	0,243
		Solre	Ferrière	59	0,409	0,424	0,462	0,679	0,570	0,557	0,776	1,132	2,368	1,553	1,655	1,300	1,295	1,065	0,809	0,627	0,574	0,518	0,450	0,399	0,381	0,359	0,317	0,308
0	Scarpe amont, Sensée et Escaut	Ecaillon	Thiant	59	0,914	0,636	0,735	0,870	0,781	0,774	0,922	0,991	1,647	1,343	1,539	1,249	1,173	1,072	0,942	0,963	0,863	0,781	0,707	0,711	0,649	0,635	0,549	0,523
R D	Scarpe aval	Courant de Coutiches	Flines-lez- Râches	59	0,024	0,030	0,036	2,288	2,286	0.120	0.211	0.172	0.842	0.393	0.376	0.275	0.130	0.075	Q.Q57.	0.023	0.013	0.013	0.009	9,005	0.009	0.010	2,206	Q.QQZ
	Marque- Deule	Marque	Ennevelin	59	0,030	0,033	0,039	0,157	0,067	0,062	0,202	0,139	0,667	0,345	0,335	0,224	0,105	0,060	0,043	0,045	0,048	0,028	0,035	0,028	0,017	0,015	0,011	0,014
L	Yser	Yser	Bambecque	59	0,132	0,241	0,492	1,041	0,391	0,471	2,269	1,335	reste	1,793	1,779	1,222	0,789	0,291	0,210	0,145	0,131	0,108	0,087	0,025	0,041	0,034	0,021	0,026
	Lys	Laquette	Witternesse	62	0,298	0,254	0,305	0,331	0,321	0,312	0,574	0,608	0,766	0,985	1,042	0,932	0,760	0,615	0,547	0,469	0,378	0,340	0,295	0,224	0,194	0,168	0,138	0,125
l <sub>P</sub>		Clarence	Robecq	62	0,693	0,675	0,676	0,684	0,631	0,633	0,965	1,069	1,677	1,700	1,738	1,488	1,225	1,075	1,060	0,886	0,782	0,718	0,765	0,817	0,793	0,709	0,558	0,429
A S	Audomarois et delta de	Aa	Wizernes	62	4,075	3,866	4,346	4,674	4,515	4,515	6,065	6,885	7,874	8,982	9,515	8,944	7,679	6,802	6,250	5,581	4,789	4,371	3,917	3,537	3,328	3,127	2,770	2,651
- D	ľAA	Hem	Guémy	62	0,339	0,375	0,818	0,904	0,665	0,717	2,114	1,746	2,785	2,357	2,287	1,896	1,326	1,059	0,816	0,583	0,428	0,393	0,328	0,266	0,256	0,209	0,174	0,152
E	Cotiers du Boulonnais	Slack	Rinxent	62	0,084	0,263	0,493	0,740	0,421	0,611	0,930	0,650	1,131	0,762	0,679	0,510	0,257	0,171	0,144	0,110	0,063	0,052	0,053	0,046	0,043	0,043	0,040	0,040
C		Wimereux	Wimille	62	0,126	0,289	0,454	0,702	0,412	0,669	1,134	0,840	1,305	0,884	0,858	0,650	0,481	0,355	0,241	0,165	0,134	0,123	0,102	0,074	0,066	0,073	0,068	0,066
L A		Liane	Wirwignes	62	0,291	0,372	0,877	1,312	0,786	1,077	2,256	1,972	3,181	2,252	2,017	1,644	1,306	0,935	0,758	0,582	0,482	0,464	0,400	0,328	0,309	0,277	0,199	0,210
S	Canche	Canche	Brimeux	62	11,50	11,44	12,07	11,75	10,60	10,60	12,26	13,03	15,93	17,69	18,78	18,17	17,44	16,40	15,53	14,55	13,80	13,12	12,47	10,89	10,19	9,84	9,32	9,03
		Ternoise	Hesdin	62	4,18	4,20	4,36	4,30	4,22	4,22	4,82	5,27	5,75	5,98	6,14	5,89	5,71	5,57	5,75	5,34	5,05	4,93	4,68	4,11	3,70	3,49	3,31	3,22
L	Authie	Authie	Dompierre	62	7,90	7,37	7,14	6,89	6,39	6,34	6,87	7,51	7,92	9,36	10,92	10,62	10,31	10,08	9,63	9,19	8,67	8,31	7,90	7,34	6,85	6,64	5,99	5,71
	Authie	Authie	Dompierre	62	7,90	7,37	7,14	6,89	6,39	6,34	6,87	7,51	7,92	9,36	10,92	10,62	10,31	10,08	9,63	9,19	8,67	8,31	7,90	7,339	6,85	6,64	5,99	5,71
		Ancre	Bonnay	80	2,02	1,97	1,93	2,11	1,94	1,93	2,11	2,37	2,55	3,61	4,84	4,89	4,82	4,51	4,20	3,90	3,43	2,67	2,40	2,01	1,77	1,74	1,54	1,43
s		Somme	Lamotte- Brebiere	80	13,76	13,95	15,76	16,98	14,92	16,48	16,48	19,84	20,33	28,11	37,12	34,09	30,50	25,42	21,87	21,41	18,67	17,19	16,41	13,70	11,29	11,61	9,87	9,13
O M	Somme	Avre	Moreuil Plachy-	80	1,39	1,46	1,72	2,06	2,11	2,12	2,37	2,56	2,85	3,53	4,80	4,41	4,01	3,94	3,94	3,73	2,97	2,62	2,24	1,89	1,79	2,29	1,66	1,64
M E		Selle	Buyon	80	3,51	3,46	3,66	3,89	3,54	3,57	3,68	4,06	4,52	5,26	6,35	5,81	5,49	5,15	4,89	4,68	4,44	4,13	4,04	3,62	3,61	3,63	3,48	3,68
		Somme	Abbeville	80	31,67	33,11	37,56	40,85	37,32	39,97	42,18	46,72	47,81	62,71	68,94	71,13	64,62	57,31	49,51	49,61	43,71	38,79	38,72	34,50	31,80	pb tech	25,64	24,56
		Nièvre	Flixecourt	80	2,10	2,02	2,04	2,08	2,01	2,01	2,08	2,17	2,29	2,61	2,94	2,97	2,94	2,92	2,92	2,79	2,62	2,37	2,32	2,16	2,03	1,96	1,78	1,75
	Maye	Maye	Arry	80	0,407	0,423	0,520	0,549	0,579	0,582	0,716	0,821	0,877	1,083	1,173	1,261	1,043	0,979	0,783	0,675	0,607	0,472	0,496	0,426	0,453	0,463	0,327	0,287

xxx : valeur estimée - Courbe de tarage non fiable

#### Pour en savoir plus :

La sécheresse : https://www.ecologie.gouv.fr/actualites/secheresse-france

Les restrictions en période de sécheresse : https://vigieau.gouv.fr/



# Étiage



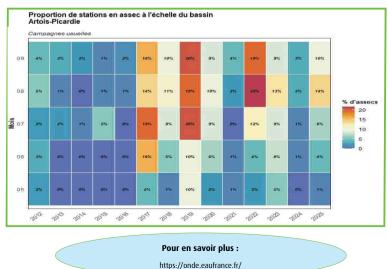
De mai à septembre 2025, l'OFB (Office Français pour la Biodiversité) a réalisé un suivi visuel sur 93 stations du bassin Artois-Picardie. Ces stations ONDE (Observatoire National Des Étiages) sont majoritairement positionnées à l'amont des bassins versants et permettent d'apporter une information sur l'évolution quantitative des niveaux d'eau et les conséquences sur les milieux aquatiques.

Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon trois modalités de perturbations d'écoulement :

- « écoulement visible » : correspond à une station présentant un écoulement continu-permanent et visible à l'œil nu.
- « écoulement non visible » : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais dont le débit est nul ou quasi-nul,
- « assec » : correspond à une station à sec, où l'eau est évaporée ou infiltrée sur plus de 50% de la station.

Au cours des 5 mois de suivi, l'OFB a pu observer le passage en écoulement non visible ou en assec de 26/93 stations (13/30 dans le Nord, 11/31 dans le Pas-de-Calais, 1/29 dans la Somme, 1/1 dans l'Oise et 0/2 dans l'Aisne).

Le graphique ci-dessous présente les variations de la proportion de stations en assec à l'échelle de l'ensemble des stations du bassin Artois-Picardie pour chaque mois et année d'observations, depuis 2012.



Consulter les données hydrologiques recueillies par la DREAL



Le Bulletin de Situation Hydrologique (BSH) du bassin Artois-Picardie est publié, chaque mois, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Il est envoyé par mail à de multiples partenaires et consultable sur le site de la DREAL Hauts-de-France:

http://www.hauts-de-france.developpementdurable.gouv.fr/?-Publications-1137

#### Retrouver les données des stations hydrométriques sur la banque de données nationales':

http://hydro.eaufrance.fr/



Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Hauts-de-France 44, rue de Tournai CS 40259 59019 Lille cedex Tél. 03 20 13 48 48 Fax. 03 20 13 48 78

http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/

Directeur de la publication : LABIT Julien

DREAL de Bassin Artois-Picardie

Service Risques

Pôle Prévision des Crues et Hydrométrie

Réalisation : Mélisande Van Belleghem - Clarisse Ingouackas

Données en fonction de l'état de notre connaissance au 01/10/2025 ISSN: 2556-7381

Bulletin de Situation hydrologique du bassin Artois-Picardie Bilan annuel